BULLETIN MUNICIPAL

CHAULNES

AVEC VOUS

N°: 63

LE MOT DU MAIRE • LES PERMANENCES • L'ÉTAT CIVIL • SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL • BIEN VIVRE À CHAULNES • LA PAROLES AUX ASSOCIATIONS • INFORMATIONS DIVERSES • LE COIN DES ENFANTS • CENTENAIRE 1914-1918





Le mot du maire

Le Mot du Maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Si la santé est le vœu le plus cher que j'exprime à chacune et chacun d'entre vous, les dramatiques événements survenus en France ces derniers jours nous appellent à d'autres souhaits.

Des millions de personnes à travers tout le pays, nous étions 400 à Chaulnes sur la place de la Mairie, ont affirmé leur souhait de vivre dans un pays de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité. Elles sont venues pour condamner tout acte de violence, de haine, d'intolérance, que ce soit sur notre sol ou dans le monde entier. Elles sont venues pour montrer leur attachement aux valeurs de notre République, refusant tout amalgame impliquant toutes les communautés de France. Elles sont venues réaffirmer leur droit de parler, écrire, imprimer, … dessiner librement. 17 hommes et femmes sont morts, innocents assassinés au nom du fanatisme, de l'intégrisme, de la folie.

Nous savons dorénavant que notre liberté doit se défendre au quotidien. Restons debout, soyons unis autour de nos valeurs, notamment de respect et de tolérance.

Voltaire disait : « je ne suis pas d'accord avec tout ce que tu dis, mais je me battrai pour que tu aies le droit de le dire ».

Rêvons, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, d'un monde meilleur pour les générations à venir.

Excellente année 2015 à toutes et à tous !

Thierry LINEATTE
Maire de Chaulnes



La cérémonie d'échanges de vœux entre la Municipalité, les élus, les responsables locaux des administrations et des associations, les chefs d'entreprises, les artisans et les commerçants, le personnel communal et les enseignants s'est tenue le vendredi 16 janvier au centre socio - culturel.

Mairie de Chaulnes : 7 rue des Lieutenants Terpraut et Grenier – 80320 CHAULNES ☎ 03.22.83.80.80
mairie.chaulnes@wanadoo.fr – www.mairiechaulnes.fr - Conception et réalisation : Mairie de Chaulnes
Prix : Gratuit – Dépôt légal : à parution

Les permanences

Les Permanences en Mairie

❖ **Assistantes sociales de la sécurité sociale (sur RDV)**
- le lundi matin

Pour prendre rendez – vous contactez Mme MERMER lors de sa permanence téléphonique le mardi après-midi (13h30 à 16h30) au 03.60.60.50.60

❖ **M.Cheval - Conseiller Général**
- Mardi de 16 h 30 à 17 h 30

❖ **Croix rouge - Banque alimentaire**
- Mardi de 16 h 30 à 17 h 30 (tous les 15 jours)

Croix Rouge : *les dons de linge « propre » pour aider les personnes en difficulté et alimenter le vestiaire peuvent se faire tous les vendredis de 14 h 00 à 16 h 30 au local de la Croix Rouge, 36 avenue Roger Salengro à Chaulnes ou en déposant vos sachets dans le box situé rue Odon Dumont entre le coiffeur et le pressing.*

❖ **Mission Locale**
- Mardi 9 h à 12 h

❖ **F.N.A.T.H : association des accidentés de la vie (M. Lemaire - ☎ 03.22.85.52.07)**
1er et 3ème jeudi de 9 h à 10 h à Chaulnes

❖ **A.C.P.G./C.A.T.M** : *si besoin*
- contacter M. Lampernesse : 26, rue Odon Dumont – 80 320 CHAULNES
☎ 06.14.82.22.58

❖ **M. Lagache, Conciliateur :**
- 1er et 3ème mardi de 15h à 16h

Maire

M. Thierry LINEATTE
- Sur rendez - vous

Adjoints

M. Benoît GANCE
- sur rendez-vous

Mme Nadège LATAPIE COPE
- Mercredi de 18 h 00 à 19 h 00

M.Arnaud NOBLECOURT
- Jeudi de 18 h 00 à 19 h 00

Mme Anne LEBRUN
- Mercredi de 17 h 00 à 18 h 00

Etat - Civil

Ont ouvert les yeux :

27 septembre 2014 : Lolita CAMIER
30 septembre 2014 : Naël FERREIRA DA CUNHA
2 octobre 2014 : Jeanne LEPERLIER
14 novembre 2014 : Matthéo CARPENTIER
14 décembre 2014 : Charly COULON
15 décembre 2014 : Gaëlle LEBRETON
26 décembre 2014 : Timaël CADET
27 décembre 2014 : Yoan GONIN
6 janvier 2015 : Lola GRATTENOIX
7 janvier 2015 : Louane JAMINAIS



Charly COULON


Louane JAMINAIS


Lola GRATTENOIX



Yoan GONIN

Se sont unis :

18 octobre : Albane PINCHON et Grégoire DANEL
8 novembre 2014 : Marjorie PALLUAU et Quentin GUILBAUD

Nous ont quittés :

2 octobre 2014 : Jean-Pierre GOUTTENOIR
27 octobre 2014 : Christiane HALLU
30 octobre 2014 : Maria DE MATOS
12 janvier 2015 : René CARRE

N'apparaissent dans ce bulletin que les actes déclarés en Mairie. Aussi nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour toute omission, indépendante de notre volonté.

Séances du Conseil Municipal

COMPTE - RENDU
Séance du Conseil Municipal
du 6 octobre 2014

Présents : MM. Linéatte, Noblécourt, Mme Lebrun, M. Gance, Mmes Latapie-Copé, Legrand, M. Capelle, Mme Diéval, MM. Lanvin, Lecot, Boitel, Mmes Aberbour, Masson, Not, Simon, M. Cheval.
Excusés : M. Brunoy avec pouvoir à Mme Diéval
Mme Legrand avec pouvoir à Mme Ponchart
M. Merlin avec pouvoir à M. Linéatte

M. Noblécourt revient sur le procès – verbal de la séance précédente, point nuisance et bruit : l'autorité compétente est la DREAL et non pas l'Inspection du Travail comme mentionné.
Le procès – verbal est adopté à l'unanimité.

I. Rapport Commission Finances

Monsieur le Maire précise que, faute de rapport établi par FDE, l'opération économie d'énergie n'a pu être inscrite à l'ordre du jour de la commission finances.

1. ***Local Croix Rouge***

Face à l'augmentation du nombre de bénéficiaires, la Croix Rouge de Chaulnes a l'opportunité d'acquérir l'ancien pressing rue Odon Dumont dont le coût y compris les frais de notaire s'élève à 51 000 €. La commune est sollicitée pour participer à cet achat à hauteur d'un tiers des dépenses, au même titre que la CCHP et la Croix Rouge.
M. Lanvin, soucieux des intérêts de la commune, estime que le montage financier de cette opération lèse la commune. En effet, la commune participe 2 fois : 1 fois par le biais des 1/3 et une 2ème fois par les impôts que les habitants versent à la CCHP. Ce qui engendre une sur-dépense pour Chaulnes de 4200 € (participation par habitant 10,50 € contre 2 € / habitant pour les autres communes de la CCHP).
M. Linéatte : On peut également ajouter parmi les aides versées à la Croix Rouge, la prise en charge des fluides. Il faut aussi noter que les bénéficiaires chaulnois sont plus nombreux.
M. Lanvin : 100 sur 260 au total.
M. Noblécourt : La CCHP est – elle d'accord ?
M. Linéatte : Ce projet a reçu un accord positif.
Adopté à la majorité et une abstention (M. Lanvin)

2. *Demandes de subventions pour aides à l'emploi*

Société de Longue Paume :
La commune a été sollicitée pour prendre en charge une partie du coût revenant au club (subvention d'Etat et du Conseil Régional déduites), pour la création d'un emploi avenir. La commission finances a donné un avis favorable après examen du dossier à hauteur de 203€/mois.
La formation obligatoire liée à ce contrat permettra une orientation du bénéficiaire vers les métiers du sport.
Adopté à l'unanimité

OCLC :
L'OCLC emploie depuis 2006 un animateur culturel au titre d'un CAE dont les aides (Conseil Régional) seront dégressives d'août 2014 à août 2015, date de la fin du contrat.
La commission finances, après examen du dossier, propose la prise en charge de ce reliquat (environ 150 € / mois).
En août 2015, la pérennité de ce contrat se posera.
M. Noblécourt précise que ce poste consiste à :
- l'organisation des manifestations ;
- relationnel avec les groupes, intervenants, associations,… secrétariat office, aide aux manifestations.

Adopté à l'unanimité

3. ***Programmation 2015/ commission bâtiments voirie***

Monsieur le Maire propose l'examen des différents travaux à réaliser sur l'année. L'opération de dépollution de la STEP d'un montant d'environ 400 000 € hypothèque les réalisations à venir. L'appel d'offres infructueux va être relancé.
Les travaux d'économies sur l'éclairage public pourraient être réalisés assez vite de manière à bénéficier des économies aussi rapidement.

Sont donc inscrits dans cette programmation, en plus des opérations déjà évoquées :
- Participation CCHP / Garderie
- Achat de mobilier urbain
- Réfection rue de Lihons, VRD route d'Hallu, rue du Tour de Ville
- Voirie lotissement
- Clôtures boules lyonnaises et autres

- Travaux divers : fond d'arc, allée crèche, aire de jeux Chenonceaux,…

4. Budget commune / chapitre 011

Monsieur le Maire procède à l'examen du chapitre 011 qui révèle :

- des points positifs :
 - énergie / électricité et carburant
 - fêtes et cérémonies
 - affranchissement / télécommunications

- des points négatifs :
 - eau (fuite au stade)
 - maintenance (surcoût photocopies couleur)
 - taxes foncières (prévisions insuffisantes)

Certains articles notamment l'entretien des bâtiments, des tondeuses et des camions dépendent des pannes ou des réparations non prévisibles.
S'agissant de l'article divers : les dépenses sont essentiellement affectées aux transports scolaires (intérieur et extérieur).
Nous sommes organisateur secondaire du transport vers le lycée de Péronne et à ce titre nous facturons aux familles et le Conseil Général, organisateur, nous rembourse selon les tarifs qu'il a fixés, en augmentation cette année. Cette recette devrait compenser les dépenses. Or, des familles n'honorent pas ces créances qui viennent grèver le budget communal par leur admission en non – valeur. Monsieur le Maire est intervenu auprès du Président du Conseil Général afin d'obtenir le remboursement de ces impayés émanant en majorité de familles extérieures à Chaulnes.

II. Vacations funéraires

Monsieur le Maire expose : vu les dispositions législatives en vigueur en matière de police funéraire, certaines opérations consécutives au décès donnent droit à des vacations perçues par le garde champêtre, et ce depuis la création du funérarium à Chaulnes.
Monsieur le Maire propose de fixer le montant de ces vacations à 20 €. Lorsque ces opérations auront lieu avant 9 h, après 18 h ou entre 12 h et 14 h, le dimanche ou les jours fériés, elles seront fixées à 25 €.
D'autre part, les pompes funèbres seront autorisées à facturer aux familles le montant de la vacation funéraire, à charge des pompes funèbres d'en reverser le montant à la commune sur production d'un titre.
Adopté à l'unanimité

III. Situation Gare de Chaulnes

Monsieur le Maire expose :
Une note émanant du Conseil d'Exploitation Conseil Régional / SNCF nous informe de l'évolution du schéma de distribution du TER Picardie.
Il s'agit de mettre en place une nouvelle organisation afin de répondre mieux aux attentes des usagers et ce, sans volonté aucune de sacrifier le service uniquement pour des contraintes budgétaires. La Région a donc d'ores et déjà signé la convention au vu des propositions de la SNCF.

Cette convention prévoit « l'évolution » des régimes d'ouverture des guichets afin de les optimiser compte – tenu à la fois de la contribution régionale et des changements de rythmes des usagers.
Chaulnes étant considérée comme gare monoguichet, la réduction du temps d'ouverture du guichet entraînerait la suppression de 2 postes de cheminot. Un accompagnement social serait mis en place conformément à l'accord mobilité s'appliquant à tous les agents.
MM. Linéatte et Cheval s'accordent pour proposer une motion qui sera adressée à la Région, à la SNCF, à Monsieur le Sous – Préfet et Madame la Préfète.
Adopté à l'unanimité

IV. Questions diverses

A la demande de M. Boitel, un panneau de signalisation autorisant la circulation des cyclistes sera apposé rue du Parc. Idem pour la Ruelle Dieu.
Monsieur le Maire : Le Principal du Collège souhaite que les trottoirs rue du Parc puissent être praticables pour les élèves accompagnés de leur professeur de sport.
Ceux – ci seront refaits après le remplacement des branchements en plomb par le SIEP et la réfection prévue de cette rue.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

COMPTE - RENDU
Séance du Conseil Municipal
du 15 décembre 2014

Présents : MM. Linéatte, Noblécourt, Mme Lebrun, M. Gance, Mmes Latapie-Copé, MM. Capelle, Boitel, Mmes Aberbour, Diéval, M. Lanvin, Mme Masson, MM. Merlin, Lecot, Brunoy, Mmes Legrand, Not, Simon, M. Cheval.

Excusée : Mme Ponchart avec pouvoir à Mme Legrand

Le procès – verbal de la séance précédente appelle une remarque de M. Lanvin :

- la participation de la commune au local Croix Rouge aurait pu se calculer d'une autre façon qu'un tiers à chaque financeur : la première en effet à 10,50 € par habitant (compte-rendu du 6 Octobre) pour les Chaulnois : 8,50€ Chaulnes + 2€ Chaulnes via la CCHP, soit 21000 € pour Chaulnes ; la seconde en prenant la part commune de Chaulnes +CCHP, donc 34000€ divisés par 8500 habitants. On arriverait à une participation de 4 € par habitant, donc 8000€ pour Chaulnes. Le conseil municipal donne son accord pour que cette remarque soit ajoutée au compte-rendu.

I. Rapports des commissions

A) Finances

- ***Chapitre 011***

Les crédits de ce chapitre sont consommés. La facturation éronnée d'électricité du SARCOM s'est soldée par un remboursement d'EDF d'un montant de 5 600 €.
Ce chapitre fait l'objet d' une gestion rigoureuse, certains points sont à travailler pour 2015 :

- énergie – électricité : projet FDE ;
- maintenance, fournitures d'entretien, d'équipement, administratives : mise en concurrence des fournisseurs (voir mutualisation avec la CCHP ?);
- poursuite des efforts aux articles télécommunications et affranchissements ;
- ajustement taxes foncières (autocam – sanaterra) et des transports (en recettes également) .

- ***Etat des emprunts***

L'encours de la dette a été examiné et nous a conduits à interroger des partenaires financiers (CEP, BP, CRCA, Caisse Française de Financement) sur des réaménagements possibles.
Seule la CRCA nous propose la renégociation du prêt n°51 (investissement 2004) gain de 4 100 € sur 6 ans y compris financement de l'indemnité contractuelle.
Adopté à l'unanimité

- ***Dossier éclairage public***

Les estimations fournies par FDE pour le remplacement des ballons fluorescents par des lampes Sodium méritent d'être affinées. Sopelec nous remettra des propositions supplémentaires pour le remplacement de 150 lanternes dans un premier temps ainsi que celui de mats devenus dangereux ou défectueux.
Monsieur le Maire précise, pour répondre à la question de M. Noblécourt, que l'éclairage au sodium est plus performant.

- ***Lotissement du Tour de Ville***

Les travaux de finition (bordures, enrobés,…) ont été différés afin d'être préservés lors de la construction des habitations. Cependant, afin de le rendre plus attractif, l'entrée du lotissement sera aménagée. Les travaux débuteront début janvier.

- ***Points divers***

- Rue de Lihons : sa requalification a été estimée à 52 000 € HT par le bureau d'études EVIA hors maîtrise d'œuvre.
- La rue du Tour de Ville sera également traitée dans son ensemble (effacement des réseaux, décaissement de la voirie, bordurage,…). Ces opérations seront phasées de manière à pouvoir répondre aux exigences budgétaires.
- Le collège nous a sollicités pour subventionner un voyage à Barcelone, il s'avère en réalité que 5 ou 6 voyages seront organisés. Un courrier sera adressé au collège pour que les familles en difficulté se rapprochent du CCAS afin que les enfants ne soient pas pénalisés.
- L'AC Nesle demande à la commune que la subvention de 250 € passe à 440 € pour l'organisation de courses cyclistes. Sur avis de la commission finances, Monsieur le Maire propose de laisser la subvention en l'état, d'autant que les associations bénéficient en plus de l'aide logistique des services municipaux.
 Adopté à l'unanimité

- Une entreprise locale a sollicité la commune pour l'implantation d'une borne à incendie à proximité de son établissement. Cette borne est imposée par la DREAL au titre des installations classées et doit avoir un débit de 120 m^3 / h contre 60 m^3 / h actuels. NES Réseaux nous a établi un devis pour la pose d'une $2^{ème}$ arrivée calibrée à 60 m^3 / h tout en sachant que les 2 réseaux ne se cumulent pas et qu'on ne peut parvenir aux 120 m3/h demandés. Le coût de ces travaux est de 31 000 € HT.
 L'entreprise a aussi la possibilité d'enterrer une cuve incendie dimensionnée selon besoin sur son site.
 Monsieur le Sous – Préfet sera informé de ce problème.
 Refusé à l'unanimité

B) Commission Voirie – Bâtiments

- ***Travaux de voirie***

La réfection de la rue du Tour de Ville comprendra :

- bordurage côté habitation, sens unique de la rue Ernest Boitel vers la rue Didier et Raymond Leroy et double sens de la rue Ernest Boitel à la station de lavage, la largeur de la voirie tenant compte des sens de circulation, effacement éventuel de réseaux aériens, création d'une traverse de voirie en prévision de la viabilisation (EU, EP, EDF, Telecom) des terrains opposés aux habitations, vérification des réseaux eau potable, rue limitée à 30 km/h et à 3,5 T.

- ***Travaux en coordination ave le SIEP***

Avant de réaliser les travaux de stationnement et trottoirs rue Jean Catelas et Jean Jaurès, il est indispensable d'attendre que le Syndicat d'Eaux ait rénové ses réseaux d'eau prévus.

- ***Local Autocam***

Toujours prévu pour le stockage de la Croix Rouge, ce bâtiment pourrait aussi répondre aux besoins de l'entreprise PAIVU, qui doit faire face à une demande importante et qui a contacté en ce sens la Mairie et la CCHP. De plus, un plaquiste local est également à la recherche de 100 m² de stockage. Les travaux d'aménagement pourraient être subventionnés au titre de la DETR.
L'entreprise PAIVU pourrait à terme s'implanter sur la Z.I. de Chaulnes ou sur la ZAC Haute – Picardie.
Il conviendra également de valider le montant des locations par le service des domaines.
Monsieur le Maire demande l'autorisation de déposer un dossier au titre de la DETR.
Adopté à l'unanimité

- ***Commission environnement et communication***

Mme Lebrun informe l'assemblée des points suivants :

- Elaboration du sommaire du prochain bulletin qui sortira semaine 4.
- Mise au point d'un livret d'accueil pour les nouveaux arrivants.
- Concours des maisons fleuries : aucun retour à ce jour (clôture le 31/12/2014 pour les inscriptions).
- Embellissement de la commune notamment le fleurissement selon les préconisations du jury villes fleuries : les rues Salengro et Aristide Briand ont été traitées par les agents communaux avec les conseils de M. Chombart, pépiniériste à Hombleux. Des tulipes et des jonquilles ont été plantées pour le printemps. La rue du Bosquet et le jardin public seront fleuris lors d'une deuxième phase.
- Site internet : des mises à jour seront opérées prochainement.

II. Lunor

Monsieur le Maire expose : 17 personnes travaillent toujours sur le site de Chaulnes. Dans le cadre de la fermeture de la partie production, Lunor est dans l'obligation administrative de :

- procéder à des actions de revitalisation du territoire pour le financement de l'emploi ;
- mettre en place un plan de sauvegarde de l'emploi par des actions de formation et de reclassement ;
- abonder le fonds départemental de revitalisation des entreprises, le fonds d'aide aux entreprises pour l'embauche d'anciens salariés, le fonds d'aide à l'emploi dans le secteur et des actions de mise à disposition de locaux au profit de la commune pour l'hébergement d'entreprises qui souhaiteraient s'installer sur notre territoire (la commune ne servant que d'intermédiaire entre Lunor et les entreprises).
 Ces mesures se montent à 250 000 €.

 M. Noblécourt est choqué par ce montant au regard des indemnités dérisoires de licenciement qui ont été versées aux salariés.
 Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur le principe de mise à disposition de locaux administratifs.

 L'assemblée, après en avoir délibéré,
- considérant qu'il convient de se manifester par rapport au chômage engendré,
- considérant que la fermeture du site de production est incohérente par rapport au bassin que constituent Chaulnes et ses environs,
- considérant que cette décision de délocaliser est contraire à tout principe de développement durable,
- considérant que, sur remarque de M. Cheval, ni le Conseil Général, ni le Président de la CCHP n'ont été informés par la DIRECCTE de cette décision mais qu'en tout état de cause le Conseil Municipal de Chaulnes, le Conseiller Général et le Président de la CCHP restent entièrement solidaires du sort des salariés,

 prend acte de la décision qui consiste à mettre à disposition les locaux administratifs de Lunor.
 Adopté à la majorité des voix dont 4 voix contre
 (Mmes Legrand, Ponchart, MM. Noblécourt, Capelle)

III. Travaux ancienne Station d'épuration

Monsieur le Maire expose :
La consultation qui a eu lieu concernant la dernière phase de travaux étant infructueuse (prix très supérieur à l'estimation du bureau d'études) il convient de la relancer. M. Deflesselle (CLD) a été contacté sur ce sujet, a pris connaissance du planning que nous lui proposions et a accepté notre démarche. Ce planning précise que l'opération de dépollution, remblaiement, compactage, analyses,… devrait être terminée au 1er Juillet 2015.
Adopté à l'unanimité

IV. Information

- ***Centre d'enfouissement de Lihons***

Monsieur le Maire expose :
Il est incontestable que le centre de Lihons provoque : des nuisances olfactives selon l'orientation des vents, la prolifération des déjections des mouettes et par conséquent des craintes face au projet d'extension qui a été soumis à enquête fin 2013. De plus, il est à craindre des retombées sur l'image du secteur qui risque d'être plus reconnu pour ses décharges que par son cadre de vie.
Enfin, ces nuisances risquent d'aggraver nos difficultés en matière immobilière (vente de terrains), s' ajoutant aux difficultés économiques.
Monsieur le Maire, afin de trouver une issue positive à ce dossier, souhaite donc obtenir des informations précises en interrogeant le Maire de Lihons, le Préfet, l'entreprise Gurdebeke.

Mme Not : Ces nuisances ont – elles des répercussions sur la santé humaine ?
M. Noblécourt : Pourquoi cette entreprise travaille – t- elle la nuit et y-a-t-il des risques de pollution des sols ?

M. Cheval, en tant que membre du Comité de suivi concernant ce centre d'enfouissement est invité par Monsieur le Maire à fournir les informations en sa possession :
Les odeurs sont provoquées par la fermentation des déchets par phénomène de méthanisation.
La DREAL a contraint l'exploitant à missionner un cabinet agréé, chargé d'étudier ces dysfonctionnements. Le périmètre du centre d'enfouissement compte 23 puits reliés à un collecteur qui aspire la biomasse et alimente une chaudière où sont brulés les gaz. Cette chaudière marche à 98 % de sa capacité, le surplus des gaz étant brûlé par une torchère.
L'étude révèle que 6 puits sont à remettre en service et montre la nécessité d'une deuxième torchère.
Nous sommes en attente de l'arrêté préfectoral initié par la DREAL qui reprend ces dispositions et prescrit la réalisation de ces travaux. La DREAL a été sommée de rédiger l'arrêté. M. Cheval a informé la Préfète qu'une association se mobilise contre ces projets et a été admise au sein du comité de suivi.
Aussi, dès réception de l'arrêté, il ne faudrait que quelques semaines pour réaliser les travaux et par conséquent éradiquer les nuisances.
L'ARS a procédé à un sondage auprès des particuliers pour mesurer les impacts éventuels sur la santé publique. A ce jour, aucune relation n'aurait été décelée.
M. Cheval poursuit :
Les décharges de Lihons ne sont pas dans l'aire d'alimentation du captage d'eau de Caix 1 qui est un captage prioritaire. Cependant, certains agriculteurs se sont sentis visés par l'étude qui intégrera les sites des décharges réalisée par le SIEP en accord avec l'AEAP pour déterminer les sources des nitrates. A ce titre un hydrogéologue a été missionné : 7 forages agricoles ont été analysés, l'entreprise Gurdebeke devra également fournir le résultat des piézomètres posés.
Pour l'instant le taux de nitrates semble stable. Le fait que les nappes montent (pluies abondantes en 2014) les nitrates de la plaine sont aspirés.
Cette étude révélera aussi, s'agissant de la quantité des nitrates dans les eaux de Caix, si la pollution est d'origine humaine ou agricole.
L'eau est donc surveillée, mais nous devons nous interroger en toute légitimité sur nos responsabilités dans nos pratiques en matière de déchets, si des centres d'enfouissement existent, c'est que nous générons des déchets. Cet exemple de mauvaises odeurs devrait nous responsabiliser.
S'agissant des oiseaux, un plan d'éradication des mouettes est compliqué, ces oiseaux étant des espèces protégées par nombre d'associations. Donc, il faut faire remonter à l'entreprise Gurdebeke le maximum de doléances nécessaires pour monter un dossier.
M. Linéatte ajoute qu'un cahier de doléances peut être établi par les entreprises locales et évoquera ce sujet lors de la prochaine réunion de ces industriels, réunion à laquelle il est régulièrement convié. Ces doléances peuvent être étendues à la population qui peut également s'exprimer.
Monsieur le Maire remercie M. Cheval de son intervention et consulte le conseil municipal pour l'autoriser à envoyer les différents courriers évoqués au nom de la commune, courriers demandant des informations tout aussi précises. **Avis favorable.**

- ***Stockage de déchets inertes/ site ancien moto-cross***

Après avoir dressé l'historique de ce dossier, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'entreprise a été autorisée par le Préfet à réexploiter le site, que le recours déposé au tribunal administratif par la commune suit son cours. Mais les services préfectoraux nous ont informés que la société 2C Matériaux ne leur avait pas transmis sa déclaration annuelle obligatoire sur la nature, les quantités et les origines des matériaux déposés. Aussi, n'ayant pas eu connaissance à la date d'aujourd'hui de ce rapport qui aurait du parvenir en mairie, M. le Maire propose de réinterroger ces services.
M. Linéatte fait remarquer que les réactions du conseil municipal et des habitants, et la vigilance qui s'en est suivie ont entrainé le respect des dispositions de l'arrêté préfectoral par l'entreprise. Les nuisances (brûlages, déchets sauvages non-inertes,…) ont cessé. Cette vigilance reste toujours de mise.

- ***Motion SNCF / Conseil Régional***

Monsieur le Maire donne lecture de cette motion qui sera transmise à la SNCF et au Conseil Régional.

V. Délibérations diverses

1. Indemnités du percepteur

Mme Gaudière a succédé à M. Galand et à ce titre, le conseil municipal doit délibérer sur le montant des indemnités dont la base est calculée sur la moyenne annuelle des dépenses de fonctionnement et d'investissement afférentes aux 3 dernières années.
Adopté à l'unanimité

2. Création de 4 postes d'agents recenseurs

Dans le cadre du recensement de la population qui se tiendra du 15 janvier au 14 février 2015, il convient de proposer 4 postes d'agents recenseurs.
Adopté à l'unanimité

3. Participation local Croix Rouge

Nous devions participer à ce projet à hauteur de 17 000 € au même titre que la CCHP. Cette dernière propose que la commune perçoive le fonds d'amorçage de 17 500 € pour l'organisation des rythmes scolaires, revenant normalement à la CCHP, et prenne en charge sa participation financière (opération blanche pour la commune).
Adopté à l'unanimité

4. Admission en non valeur

La trésorerie municipale a dressé un état des recettes irrécouvrables de 1998 à 2012 dont le montant s'élève à 10 237,30€. Celles – ci doivent être admises en non – valeur (dépenses de fonctionnement).
Adopté à l'unanimité

5. Investissement 2015

La commune a la possibilité, avant le vote du budget de consommer 25 % de dépenses d'investissement dans la limite des crédits ouverts en 2015.
Adopté à l'unanimité

6. Dématérialisation des actes administratifs

Dans le cadre de la dématérialisation des actes administratifs soumis au contrôle de légalité, une convention entre la commune et la Préfecture de la Somme doit être signée. Cette convention fixe les règles des dispositions techniques et de confidentialité de raccordement au système ACTES ainsi que les engagements à respecter par la collectivité.
Adopté à l'unanimité

Monsieur le Maire indique les dates des vœux du Maire : 16 janvier et de la CCHP : 19 janvier.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

Un acteur de la commune



René, Robert CARRE, harmoniumiste et Doyen de la commune

Monsieur CARRE 94 ans, est décédé le lundi 12 janvier 2015. Il a 3 enfants, 5 petits-enfants et 6 arrières petits-enfants et résidait depuis quelques mois à l'EHPAD de ROYE où nous l'avions interviewé le mardi 16 décembre 2014.

René, Robert CARRE est né le 23 mai 1920.



Depuis l'âge de 14 ans Monsieur CARRE jouait de l'harmonium. L'harmonium est un instrument de musique à vent, à anches libres, à clavier et à soufflerie. Le musicien qui en joue est un harmoniumiste.

Il a joué pour la première fois dans l'église de MOISLAINS, commune où il jouait du piston dans l'harmonie municipale depuis l'âge de 12 ans.
A cette époque il était salarié à la cotonnière de MOISLAINS.

Il est arrivé à CHAULNES en 1950 et exerçait alors le métier de conducteur de travaux aux Ponts et Chaussées.
Depuis cette date il est devenu notre harmoniumiste en l'église de CHAULNES dans tous les offices religieux et célébrations diverses.

Une autre passion : son jardin, qu'il a pris plaisir à cultiver chaque jour jusqu'à l'âge de 90 ans.

Il aimait également le contact avec les autres et les réunions entre amis, c'est ainsi qu'il fait partie de l'association des ainés de CHAULNES.

Edition 2014 du Salon de l'Artisanat et du Commerce à Chaulnes

Dans ces années très compliquées pour toutes les entreprises, le SARCOM a été le temps d'un week – end une véritable vitrine du Commerce et de l'Artisanat de notre région. Nous avons réuni 90 exposants sur près de 3 000 m². Durant ce week – end près de 9 000 visiteurs ont pu juger le professionnalisme des exposants et la diversité des produits exposés. La qualité des stands atteste que les artisans et commerçants ont compris que valoriser leur image était devenue primordiale. Ce salon créé à Chaulnes, il y a 19 ans montre par sa longévité et sa demande toujours plus forte que ce genre de manifestation a un réel intérêt, l'intérêt est même double puisqu'elle permet aux exposants de réaliser des ventes et aux visiteurs de se rencontrer dans une ambiance de grande convivialité.



Je remercie Monsieur le Maire, Thierry Linéatte et l'ensemble du conseil municipal de Chaulnes de nous avoir accueillis et aidés, merci également aux services techniques pour leur aide et leur disponibilité.

Cordialement
Frédéric LEMAIRE
Président de SARCOM développement

Communauté de Communes
Haute Picardie

Médiathèque
Antoine
de Saint Exupéry

Avenue Aristide Briand 80320 CHAULNES
Tél. : 03.22.84.68.44 - ou mediatheque.chaulnes@hautepicardie.fr

Bonne année 2015

HORAIRES D'OUVERTURE :

Mardi de 15h à 18h
Mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h
Jeudi de 15h à 18h
Vendredi de 15h à 18h
Samedi de 9h30 à 12h

POUR VOUS INSCRIRE IL VOUS FAUT :
Remplir le formulaire de renseignements remis lors de votre visite à la médiathèque.
Présenter un justificatif de domicile datant de moins de trois mois.
Régler le montant de l'adhésion* fixé par le règlement

5 € : Adultes résidents de la CCHP.
8 € : Adultes extérieurs à la CCHP.
Gratuit : Pour les étudiants, les demandeurs d'emploi, Handicapés, les allocataires du RSA, sur présentation d'un justificatif de l'année en cours.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter les différentes Bibliothèques*.
Ou consulter le site Internet http://www.hautepicardie.fr/

L'année 2015 s'annonce en nouveauté dans vos bibliothèque-médiathèques de Haute Picardie avec des nouveaux services proposés en partenariat avec la bibliothèque départementale de la Somme

JANVIER

Le mercredi 21 janvier à partir de 16h : Lecture conte « la galette du roi loup »
Le mercredi 28 janvier à partir de 15h30 : Raconte-tapis « le premier vol de Coulicou » (dès 2ans)

FEVRIER

Le mercredi 04 février dès 15h30 : Masques de mardi gras à partir de 7 ans
Le samedi 07 février dès 10h : Masques de mardi gras pour les 2-6 ans
Le mercredi 11 février dès 14h : Découverte de l'Art thérapie pour adultes
Le samedi 21 février dès 9h30 : Découverte d'un nouveau service de cours en ligne dans les bibliothèque-médiathèques de Haute Picardie (adultes)
Le mercredi 25 février de 16h à 17h : Le puzzle sous toutes ses formes (dès 4ans)

MARS

Du 16 au 21 mars : Exposition semaine de la francophonie 2015
Le mercredi 04 mars dès 15h30 : Ecoute une histoire de Kamishibai
Le samedi 07 mars à partir de 10h : Venez découvrir un nouveau service de lecture de magazines en ligne des bibliothèque-médiathèques de Haute Picardie.
Le mercredi 11 mars dès 14h : Réalise ton dessin autour des 10 mots sélectionnés
Le samedi 21 mars dès 9h30 : Jeu concours autour des 10 mots (adultes)
Le mercredi 18 mars à partir de 15h30 : lectures des textes des participants
Le samedi 28 mars de 9h30 à 10h30 Atelier Pâques à partir de 7 ans et **de 10h45 à 11h45** pour les enfants âgés de 3- 6ans

Rencontre d'auteur et d'artistes

En partenariat avec le Pays Santerre Haute Somme







Dominique Joly a suivi des études à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et en Histoire. Spécialisée dans le documentaire depuis 1985, elle publie des livres pour la jeunesse.
Le 15 janvier, les bibliothécaires et documentaliste ont profité de sa venue en Picardie pour donner l'occasion aux jeunes collégiens Chaulnois de la rencontrer et d'échanger sur ses ouvrages que vous pouvez retrouver à la médiathèque.





Et dans le cadre des chemins artistiques du Pays Santerre Haute Somme, ***la compagnie de théâtre correspondance***, avec Marion Bonneau, attachée de production. Formation de comédienne, Marion est également auteur dramatique. Elle viendra partager son expérience de la scène et son savoir en écriture auprès de nos jeunes adhérents sur le premier trimestre 2015.

Reprise des séances Initia'TIC le mardi 13 janvier 2015.

Petit rappel : Qu'est-ce que Initia'TIC ?
Le carnet Initia'TIC est un ensemble de 10 modules et une moyenne de 25 heures où vous aborderez progressivement toutes les notions essentielles de l'informatique et d'Internet.
Le carnet Initia'TIC est accessible à tous, et en particulier aux grands débutants qui connaissent mal - voire pas du tout - l'ordinateur et son univers.

Si vous êtes intéressés par cette initiation, veuillez contacter l'animateur Picardie en Ligne au 03.22.84.68.44 ou vous présentez à la médiathèque intercommunale à Chaulnes aux heures d'ouverture au public.

PICARDIE LA RÉGION

Communauté de Communes Haute Picardie

Picardie en ligne



Embellissons notre commune avec pour objectif l'obtention d'une fleur

La commune de CHAULNES a été classée lauréate du concours dans la catégorie des communes de 1001 à 5000 habitants au niveau du Pays Santerre Haute Somme le 03 juillet 2014 et a été proposée au jury Départemental.

Le jury Départemental a visité notre commune le 16 juillet 2014 et a rendu le classement suivant :
Premier Prix d'honneur.



Une remise des prix a eu lieu le 13 Octobre 2014, à la salle polyvalente de Fresnes Mazancourt, par Philippe CHEVAL, Président du Pays Santerre Haute Somme.



Au niveau du Département, la remise des prix a eu lieu le 20 Novembre 2014, à la salle du chiffon rouge de Flixecourt, par Pascal DEMARTHE, Président de Somme Tourisme et du Jury Départemental.

Quelques conseils ont été pris auprès d'un pépiniériste sur le fleurissement de nos parterres et de leur entretien afin de se rapprocher des préconisations des jurys dans le cadre du concours pour l'obtention d'une fleur.

C'est ainsi que les employés municipaux ont effectué un gros travail d'enlèvement de vieux arbustes et de préparation des parterres (bêchage, fumure, paillage), dans les rues Aristide Briand et Roger Salengro dans un premier temps, pour les remplacer par des plantes vivaces.

La Commission Communication et environnement

Pour notre environnement, nous avons planté 27 variétés de fleurs vivaces.

MERCI DE LES RESPECTER !



Faisons connaissance avec un commerçant de CHAULNES

Depuis le 11 septembre 2014, **l'ATELIER D FLEURS** a ouvert ses portes afin de proposer toutes fleurs, compositions et objets de décoration dont vous pourriez avoir besoin à l'occasion d'une cérémonie, mariage , baptême, deuil, communion…..ou tout simplement une envie personnelle, un plaisir d'offrir .

L'ouverture de ce magasin a engendré la création d'un emploi permanent aidé d'une apprentie. Valérie et Perrine sont donc présentes pour vous accueillir du mardi au samedi de 10 h à 12 h, de 14 h à 19 h, et également le dimanche de 9 h 30 à 12 h 30.

L'approvisionnement des fleurs de saison se fait directement auprès des producteurs locaux ; pour les autres, l'importation est nécessaire. Toutes les compositions sont réalisées sur place.

Aujourd'hui, les établissements DUBOSQUEILLE qui ont imaginé et créé ce projet sur CHAULNES sont depuis l'ouverture satisfaits de leur magasin, avec la volonté de développer d'avantage la clientèle par la qualité de son accueil, de ses produits, de son attractivité visuelle, de sa proximité, le bouche à oreille, en somme…

Faisons connaissance avec Les Serres de CHAULNES

LES SERRES DE CHAULNES, Production et vente directe

Les Serres de Chaulnes sont réouvertes depuis quelques mois. Elles sont gérées par un jeune chef d'entreprise de l'Aisne. Il propose différents produits toute l'année : des plantes, des terreaux, des compositions pour noël et de l'alimentation animale.



Les Serres de Chaulnes, situées rue de Pertain, sont ouvertes du mardi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h. Vous serez accueillis par Yvette.

Crèche « Les Pipious »

Le dimanche 30 novembre a eu lieu le repas de Noël organisé par la crèche « Les Pipious ». Nous avons reçu 125 adultes et 47 enfants et le Père – Noël est venu distribuer des cadeaux et des chocolats aux enfants. Cette journée a encore été un succès où parents et enfants sont repartis contents.





L'Amicale du Personnel Communal de Chaulnes



C'est avec plaisir que l'Amicale du Personnel Communal de Chaulnes a reçu une trentaine d'exposants pour sa septième bourse aux jouets, le samedi 15 novembre 2014. La participation de nombreux habitués démontre sa réussite. Une occasion comme chaque année pour l'amicale de gagner les fonds nécessaires pour le noël des enfants des employés municipaux. Et une belle motivation pour réitérer l'événement pour une 8ème édition en 2015.



« Quelques membres de l'Amicale avec leur Présidente, Monique Dérangère »

TELETHON

Les membres du bureau de Familles Rurales vous souhaitent une très bonne année 2015 !

Familles Rurales a participé à la journée du Téléthon du samedi 7 décembre :
nous avons organisé à l'école de Chaulnes un spectacle de danse, préparé par Krystel, les élèves ont pu ainsi participer activement à cette journée basée sur la solidarité.

De plus, une vente de crêpes et de vin chaud se tenait au Magasin CARREFOUR Market, ainsi qu'une vente de bracelets à la kermesse de l'école. Nous remercions tous les bénévoles qui ont donné de leur temps et nous ont accompagnés.

Grâce à votre générosité nous avons récolté 1 701 €.







A vos agendas :

✓ Le Loto Familles Rurales **le samedi 25 avril** : organisé par l'OCLC – Réservez cette date !

✓ Appel aux bénévoles : nous recherchons 2 bénévoles pour gérer les éclairages et la sonorisation du gala de danse de fin d'année (week-end du 27 et 28 juin). Merci de contacter Hélène NOT au 06 66 10 81 45.

Rejoignez-nous sur la page Facebook de Familles Rurales Chaulnes



Association Aide à Domicile Chaulnes et ses environs

6 bis Avenue Roger Salengro – 80320 CHAULNES
Tél. / 03.22.83.96.27

Créée en 1978, l'association est implantée dans 24 communes du canton de Chaulnes et 2 communes du canton de Rosières. C'est une association type loi 1901 dont le bureau est composé ainsi :
Présidente : Carole Cavillon — Vice – Présidente : Nicole Cavel
Trésorier : Bruno Etévé — Trésorière adjointe : Marie-Berthe Tarlier
Secrétaire : Michel Guilbert

L'association est agréée et conventionnée avec les caisses de retraite (Carsat, SNCF, RSI, Caisse Militaire, CNRACL…), les mutuelles et le Conseil Général en tant que **service prestataire** (association employeur) et **service mandataire** (la personne aidée est juridiquement responsable de sa salariée ; l'association assure les démarches administratives : bulletins de salaire, déclarations URSSAF, contrats de travail…).

Vous êtes retraité ou handicapé, vous éprouvez des difficultés à accomplir vos travaux ménagers, la toilette, la préparation des repas… **adressez – vous à l'association d'aide à domicile de Chaulnes**. Deux secrétaires sont à votre écoute et vous établiront une grille d'évaluation en rapport avec votre taux de dépendance.
Reconnu GIR 6 et 5 : un dossier sera dirigé vers votre caisse de retraite
Pièces à joindre :
- *avis d'imposition ou non imposition*
- *justificatifs de ressources du dernier trimestre*
- *certificat médical*

Votre caisse décidera du nombre d'heures et du montant de votre participation financière.

Reconnu GIR 4, 3, 2, et 1 un dossier APA sera adressé au Conseil Général
Pièces à joindre :
- *justificatif de domicile (quittance EDF)*
- *photocopie du livret de famille*
- *photocopie de l'avis d'imposition ou non imposition*
- *un relevé d'identité bancaire*
- *la liste des enfants avec le nom, prénom, adresse et numéro de téléphone*

Une équipe médico social (infirmières et assistante sociale) se rendra à votre domicile et établira un plan d'aide répondant à vos besoins. La participation financière est calculée en fonction de vos revenus.

Attention : n'attendez pas l'extrême limite pour demander l'aide. Il peut se passer plusieurs semaines voire mois entre l'envoi du dossier et la décision de la commission. L'aide ne peut pas se mettre en place sans l'accord des caisses ou du conseil général.
Au retour des notifications, des agents à domicile et des auxiliaires de vie assureront l'aide dont vous avez besoin.

Pour votre sécurité en collaboration avec le Conseil Général, un boitier télé alarme peut – être installé chez vous.

Pour tous renseignements contactez :

- Sandrine Gérard responsable du service ou Danièle Thevenin, secrétaire
 Par téléphone du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h au 03.22.83.96.27
 Au bureau : 6 bis avenue Roger Salengro, lundi et mercredi de 14h à 17h
 Vendredi de 8h à 12h ou sur rendez – vous

La Vice – Présidente, Nicole CAVEL

OFFICE DE LA CULTURE ET DES LOISIRS DE CHAULNES

L'association qui divertit et fait découvrir

SPECTACLES CONCERTS FESTIVALS JEUX
EXPOSITIONS SOIRÉES REPAS VOYAGES

15a rue de la Sablonnière 80320 Chaulnes • 03 22 83 96 88

LES SORTIES À NE PAS MANQUER

>> Samedi 24 janvier
LOTO Avec AAE Football

>> 15 & 28 février
LOTO Nombreux lots

>> Samedi 07 mars
BAL COUNTRY
Avec West Side Country

>> Samedi 14 mars
SOIRÉE DANSANTE
Avec Danses de Salon

>> Dimanche 22 mars
BOURSE DE CAPSULES DE CHAMPAGNE ET TOUTES COLLECTIONS

>> Dimanche 29 mars
EXPOSITION FÉLINE
Nouveauté

>> 03 & 04 Avril
CHAULNES METAL FEST
Concert Métal

>> Samedi 25 avril
LOTO Avec Familles Rurales

>> Dimanche 03 mai
LOTO Avec West Side Country

>> Samedi 13 juin
CONCERT / TREMPLIN
Hommage à Rory Gallagher

>> Dimanche 06 Septembre
FUGU CHAULNES
4ème édition, avec Wa Futsu

RÉTROSPECTIVE

LOTO • FESTIVAL OVERDRIVE • TÉLÉTHON • MARCHÉ DE NOËL • PATINOIRE...

Janvier - Mai 2015

EN BREF

Tous les membres de l'Office de la Culture et des Loisirs vous souhaitent une très bonne année pour 2015. Et le programme de ce premier semestre est déjà bien chargé : lotos, soirées dansantes et à thèmes, expositions, bourses et concerts.

Prochainement

Les événements à venir

JANVIER / FÉVRIER



SUPER LOTO QUINE

Cinq Super Loto Quine seront organisées en début d'année, le premier par *AAE Club de Football*, puis par l'*OCLC*, *Familles Rurales* et *West Side Country*. Les tarifs seront les tarifs habituels, tout comme les horaires. De nombreux lots sont à prévoir.

TARIFS : * 1 carton : ***1,50€*** * * 13 cartons : ***15€*** * * 27 cartons : ***30€*** *
(1 carton offert à chaque joueur)
* Carton spécial pour bon d'achat 100€ : ***3€*** *
Ouverture des portes : 17h00 / **Début du jeu :** 19h00

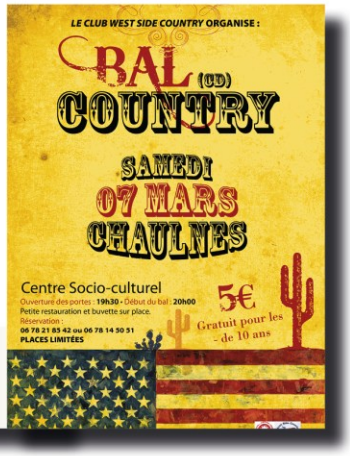
Samedi 24 janvier, Dimanche 15 février & samedi 28 février, Samedi 25 avril & Dimanche 03 mai • Buvette et restauration sur place
Renseignement / réservation : 03 22 83 96 88 • 15a rue de la sablonnière 80320 Chaulnes

MARS

BAL COUNTRY

Samedi 07 mars

Organisé avec l'association West Side Country, le rendez-vous Country est prévu le 07 mars. Mêmes conditions et ambiance que pour l'année dernière.



Samedi 07 mars • Buvette et restauration sur place
Renseignements : 03 22 83 96 88 • 15a rue de la sablonnière 80320 Chaulnes

SOIRÉE DANSANTE

Samedi 14 mars



Comme tous les ans, une soirée dansante aura lieu au centre socio-culturel, organisée avec l'association Danses de Salon. Animé par Kriss Berry.

Samedi 14 mars • Centre socio-culturel
Renseignements Danses de Salon

BOURSE DE CAPSULES DE CHAMPAGNE ET TOUTES COLLECTIONS

Dimanche 22 mars

Une exposition de collections avec la possibilité d'acheter, vendre, échanger... De nombreux exposants sont attendus. Entrée gratuite, pour tous (sauf exposants professionnels).

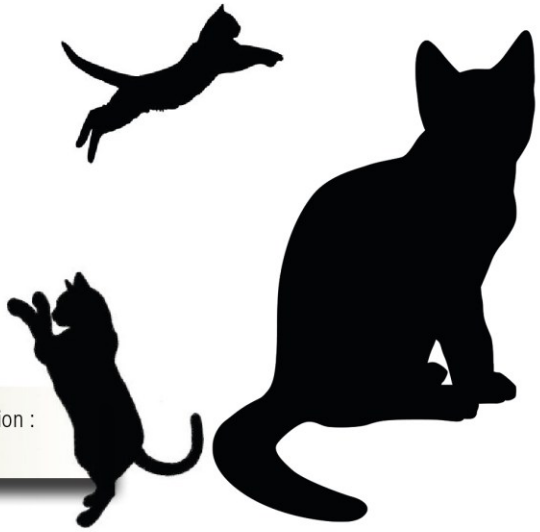


Dimanche 22 mars • Renseignements à venir
Réservation : 03 22 83 96 88 • 15a rue de la sablonnière 80320 Chaulnes



SALON INTERNATIONAL CHATS ET CHATONS

Dimanche 29 mars



Une nouveauté pour ce début d'année, avec cette exposition féline qui va ravir tous les fans de chats.
Présentation des chats sur le podium, concours de beauté, concours avec championnat et animations pour enfants (gratuites).
Buvette et restauration sur place.

Dimanche 29 mars • Centre socio-culturel, de 10h à 18h • Renseignements et Inscription : www.cc3000.fr ou 03 22 83 96 88 • 15a rue de la sablonnière 80320 Chaulnes • 3€

CHAULNES METALFEST 2015

Vendredi 03 & Samedi 04 Avril

Cette année, un tremplin sera intégré à l'affiche, le vendredi, pour déterminer le groupe qui pourra ouvrir le festival de 2016. La tête d'affiche reste à confirmer, mais le reste de l'affiche est déjà là : No Return, Otargos, Fleshdoll, Ad Patres, Crushburn pour le samedi et Agressor le vendredi en tête d'affiche du tremplin, composé de Herkainn, Colossus, Beyond The Hatred et My Own Fear.

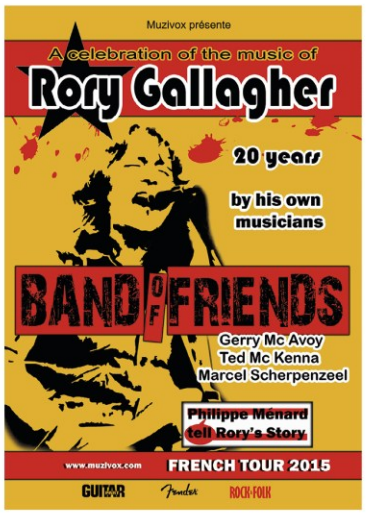
AGRESSOR · NO RETURN · OTARGOS · FLESHDOLL · AD PATRES · CRUSHBURN · HERKAINN · COLOSSUS · beyond the hatred · My own fear

Vendredi 03 & Samedi 04 Avril • 5€ (vendredi), 25€ (samedi), 25€ (w.e.)
Réservation : 03 22 83 96 88 • 15a rue de la sablonnière 80320 Chaulnes

HOMMAGE À RORY GALLAGHER

Samedi 13 juin

Lhomond Selecta Festival évolue d'année en année au travers de différents styles musicaux et cette année, il sera l'occasion de marquer les 20 ans de la disparition du célèbre guitariste Rory Gallagher (décédé en 1995) avec le groupe **Band Of Friends** (dont le bassiste et le batteur sont les anciens musiciens de Gallagher) et également au travers d'une exposition sur sa vie de musicien (vinyles, photographies...), ainsi qu'une conférence tenue par **Philippe Ménard**.
Le tremplin musical 2015 aura lieu dans l'après midi même du concert, les groupes picards amateurs seront donc également à l'honneur.



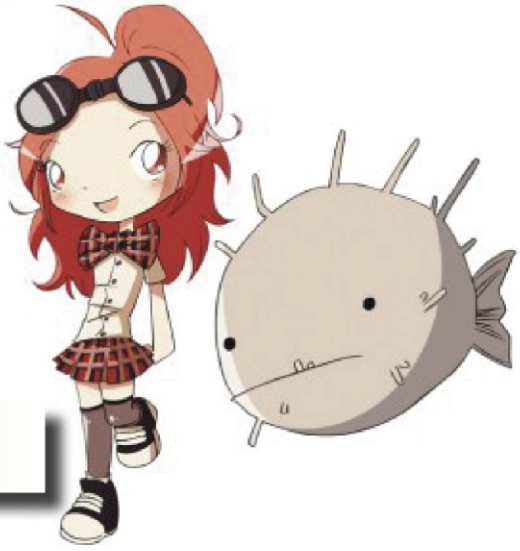
Éloges de Jimi Hendrix, lors d'une interview
A la question : ***«Qu'est ce que ça fait d'être le meilleur guitariste au monde?»***
Sa réponse : ***«J'en sais rien, demandez à Rory Gallagher.»***

Samedi 13 juin • Renseignements à venir
Réservation : 03 22 83 96 88 • 15a rue de la sablonnière 80320 Chaulnes

FUGU CHAULNES

4ème édition, 06 Septembre

Pas encore de programme pour l'édition 2015 de cette convention sur la culture japonaise, qui se déroulera sur une seule journée cette année. La bonne ambiance générale et l'esprit très sympathique de cette manifestation qui s'améliore à chaque édition sont toujours prévus ! Organisé avec l'association WaFutsu.



Dimanche 06 septembre • Renseignements à venir sur www.fuguchaulnes.com
Réservation : 03 22 83 96 88 • 15a rue de la sablonnière 80320 Chaulnes



LHOMOND SELECTA FESTIVAL

SAMEDI 13 SEPTEMBRE 2014

Un festival Métal qui a rassemblé de nombreux fans. La présence des groupes Carnival In Coal et Dagoba y était pour beaucoup.

LOTO QUINE

NOVEMBRE ET DÉCEMBRE : LOTOS ONT ATTIRÉ BEAUCOUP DE JOUEURS, NOTAMMENT LE LOTO SPÉCIAL NOËL.

FESTIVAL OVERDRIVE

SAMEDI 08 NOVEMBRE 2014

C'était LA soirée incontournable de l'année pour tous les amateurs de musique. Le public a passé un très bon moment devant les premières parties : Underground Sky Sound, Plaxmol, Kristov Leroy, Les Ducs et Alexx & the Mooonshiners. Ensuite, c'est une longue attente, pour enfin voir apparaître sur la scène du centre socio-culturel, de très grands noms de la musique : Bill Wyman, l'ancien bassiste des Rolling Stones, Mary Wilson, une des chanteuses des Supremes, Albert Lee, le guitariste à la carrière solo hallucinante et bien d'autres encore... Ce qui a donné un show de deux heures aux sonorités Motown, Soul, Blues ou Rock selon les morceaux (piochés entre autre, dans le répertoire des Supremes, d'Albert Lee). Un concert qui était unique en France et attendu par de nombreux fans.



Photographies provenant du site internet du Courrier Picard.

SOIRÉE TÉLÉTHON

SAMEDI 07 DÉCEMBRE

LA SOIRÉE ORGANISÉE AU PROFIT DU TÉLÉTHON A RAPPORTÉ CETTE ANNÉE LA SOMME DE 966,60€, REVERSÉE INTÉGRALEMENT POUR AIDER CEUX QUI EN ONT BESOIN. NOUS REMERCIONS LES PERSONNES PRÉSENTES, QUI EN PLUS, ONT PASSÉ UNE TRÈS BONNE SOIRÉE, AVEC CLAUDE MERLIN *(président de l'association Danses de Salon)* QUI A ANIMÉ LA SOIRÉE. POUR FAIRE UN DON AU TÉLÉTHON : *https://don.telethon.fr*



MARCHÉ DE NOËL

DIMANCHE 14 DÉCEMBRE

LE MARCHÉ DE NOËL DE CHAULNES A RASSEMBLÉ DE NOMBREUX VISITEURS ET EXPOSANTS, COMME À SON HABITUDE.



L'Amicale des donneurs de sang bénévoles de Chaulnes et de ses environs

vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2015.

Les collectes se dérouleront au centre socio – culturel de Chaulnes de 15h à 18h30 les mercredis :

- 4 mars 2015
- 24 juin 2015
- 2 décembre 2015

Lors de la collecte du 3 décembre 2014, un sondage a été effectué quant au choix du jour préféré des 39 donneurs qui se sont présentés. Le mercredi reste en majorité le jour souhaité.

L'Amicale remercie les donneurs pour ce geste citoyen qu'est le don du sang et encourage ceux qui hésitent encore à venir franchir le pas dans les meilleures conditions d'accueil et de sécurité.

Les membres et la Présidente
Marie-Aimée Beulque



Judo - Club

Cette année le club de judo de Chaulnes démarre la saison 2014/2015 avec un bilan financier positif. Un grand nombre d'animations sont prévus, comme par exemple la conception d'un calendrier 2015 avec l'aide de 20 commerçants du secteur, un loto quine, un repas de fin d'année et bien évidemment de bons résultats sportifs!

Les membres du bureau ont été réélus, M.CAZE Dominique (Président), M. SCRIBE Cédric (Vice-président), Mme CHEDHOMME Marie-France (Secrétaire) et Mme SCRIBE Sabine (Trésorière). Deux nouveaux professeurs sont arrivés : M. FONTAINE Fabrice et Mlle HOUILLON Mélaine.

Le club remercie les judokas, les familles, Monsieur le Maire de la commune de Chaulnes et ses conseillers pour leur investissement ainsi que les commerçants qui ont accepté de se représenter sur notre calendrier. Les cours ont lieu les mardis, vendredis et les samedis.

Pour plus de renseignements vous pouvez consulter la page facebook :
https://.facebook.com/judoclubchaulnois80.

Alors tous à vos kimonos, le club vous attend avec impatience ! Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2015.

Le Poker Club Chaulnois

Il a été créé le 27 mars 2014 et nous sommes déjà 25 adhérents. Le premier tournoi du club sera le 24 janvier 2015. L'adhésion pour l'année coûte 50 €. Les tournois se déroulent à la salle Saint – Didier (ouverture des portes à 18h et tournoi à 19h).

Les dates pour l'année 2015 sont :

- 24 janvier - 21 février - 7 mars - 11 avril - 23 mai
- 20 juin - 22 août - 26 septembre - 24 octobre - 14 novembre
- 19 décembre

Pour toute nouvelle inscription ou pour tout renseignement, contacter le 07.70.74.28.38

Nous organisons

REPAS DANSANT

Année 80

à Chaulnes – CSC

21 février à 19 h 00



Kir

Paëlla ou tartiflette

Fromage et dessert

18 € / personne

Animé par la sono Ludovic

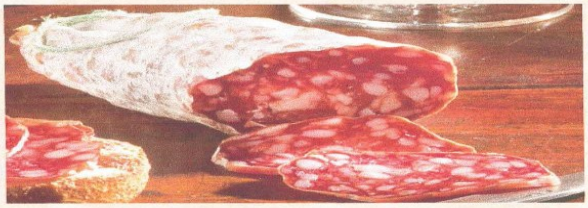
Réservation : 07 70 74 28 38 ou 03 22 85 45 24

Jusqu'au 16 février

« Les Trésors du Santerre »

Le marché campagnard de Chaulnes

Dimanche 08 Février 2015
Dimanche 08 Mars 2015
Dimanche 12 Avril 2015
Dimanche 10 Mai 2015
Dimanche 14 Juin 2015
Dimanche 12 Juillet 2015
Dimanche 09 Août 2015
Dimanche 13 Septembre 2015
Dimanche 11 Octobre 2015
Dimanche 08 Novembre 2015
Dimanche 13 Décembre 2015



Place de la Mairie
De 08h30 à 12h30



La classe d'orchestre a eu l'immense honneur de faire la 1ère partie du concert de Pierre Lemarchal pour l'association Grégory Lemarchal le samedi 11 octobre à Faverolles.
Une expérience inoubliable pour ces élèves !

Remise des diplômes
66 élèves ont été récompensés le samedi 22 novembre pour leurs bons résultats aux examens de juin 2014.

Stage annuel
Du mardi 24 au vendredi 27 février
Cette année, l'implication et la participation de certains élus de la CCHP devrait rendre ce spectacle, **« Politique Parodie »**, irrésistible ! Mise en scène : La Lune Bleue.

Concert de clôture : le vendredi 27 février à 18h00 au centre socioculturel de Chaulnes. Entrée libre.

Ouvert à tous sans conditions d'âge ou de niveau musical. Tarif : 20 euros les 4 jours.
Contact pour les inscriptions: ☎ 06 17 59 85 88

Tous les renseignements sur le site Internet : http://emhp.fr.gd

La Boule Lyonnaise Chaulnoise

Tous les membres du club vous souhaitent une très bonne année 2015, qu'elle soit remplie de joie, d'amour, de santé et de bons résultats sportifs !

Revenons un peu en 2014….Nous avons organisé notre assemblée générale le samedi 8 novembre. Le beau temps étant de la partie, cette réunion s'est poursuivie d'un barbecue et de plusieurs parties de boules. Le nombre de licenciés est stable, les concours organisés nous ont permis d'équilibrer les comptes vu les dépenses engagées concernant l'aménagement des terrains.

Cette belle arrière saison nous a permis de nous entraîner jusqu'à la veille de Noël et nous espérons continuer en ce début d'année.

Pour l'instant, les concours ont lieu dans les boulodromes couverts. Nos joueurs se déplacent donc à Compiègne et à Mazingarbe pour ne pas perdre la main ! Les concours en extérieur ne reprennent qu'à partir de mi mars. Le premier se déroulera le 21 mars à Roye.

Le mois de mai sera chargé pour le club. En effet, nous organisons un concours en doublette le samedi 2 mai.

Deux grandes premières pour le club : nous recevons les éliminatoires régionaux pour les championnats de France en simple le 17 mai et aussi les éliminatoires pour les championnats de France vétérans le 21 mai. Nous espérons que nos joueurs gagneront leur ticket pour les championnats de France !

CYCLO CLUB CHAULNOIS

Octobre, novembre, décembre…
3 Assemblées générales ces trois derniers mois !



Le Comité Départemental de Cyclotourisme s'est réuni le 18 octobre 2014 à Chaulnes, pour tracer les grandes lignes de la nouvelle saison (18 clubs participants) :

- Le gros projet du Comité, la Concentration de Pentecôte, les 23, 24 et 25 mai 2015 à Amiens… entre 800 et 1.000 cyclotouristes attendus.
- La création d'une Randonnée Permanente labellisée FFCT « Sur les chemins de la Grande Guerre. Souvenir ».
- Le weekend Picard organisé par les Randonneurs Péronnais les 10 et 11 octobre 2015.

De quoi occuper la nouvelle saison !
Tout le monde s'est quitté après avoir pris le verre de l'amitié offert par la municipalité.



Le 16 novembre… direction Beauvais pour l'Assemblée générale de la Ligue de Picardie. Là où le Cyclo Club Chaulnois a été mis à l'honneur par deux fois :

- La première pour récompenser Monsieur Pierre DEROUVROY, ancien Président du Club avec la médaille de bronze, reconnaissance fédérale.

- Puis pour la deuxième place du Club au Challenge de Ligue de la Région Picardie. Nous avons reçu une mini caméra GoPro, de quoi immortaliser nos prochaines sorties.

Les couleurs de notre commune ont brillé ce jour-là à Beauvais, une grande fierté pour un club comme le nôtre, avec 14 adhérents, contre 80 clubs que totalise la Région Picardie.



Et pour finir, le samedi 27 décembre, s'est tenue notre Assemblée Générale annuelle pour clôturer notre belle saison 2014.
Merci à la commune pour son aide financière et matérielle, merci également à toutes les personnes qui nous aident dans nos diverses manifestations.

2015 s'annonce encore plus riche en animations dans notre commune :

- Le Club ouvrira gratuitement ses portes aux familles, adultes, hommes et femmes, jeunes et personnes en situation de handicap les samedis :
 - 25 avril 2015,
 - 30 mai 2015,
 - 26 septembre 2015,

 } à 14 h 30
- La Fête du Vélo le dimanche 7 juin à 9 h 30 avec deux parcours (gratuit).
- Notre Randonnée annuelle ouverte à tous le dimanche 14 juin, 3 parcours Route dont un de 33 km encadré par des animateurs et un parcours Marche, lui aussi encadré.
- La participation aux diverses animations du Téléthon :
 - Randonnée (suivant météo)
 - Défi en salle (vélos d'appartement)
 - Vente d'objets au profit du Téléthon

De quoi satisfaire tout le monde sans esprit de compétition mais avec beaucoup de convivialité et d'amitié.



Que votre passion guide vos rêves !
Et que la santé vous permette de les réaliser.

Bonne année à tous
CyCloCément

Le Président
Daniel REMY

Vous voulez nous rejoindre… 03.22.84.67.23

Marche Randonnée Chaulnoise

Notre club s'agrandit de jour en jour et c'est surtout grâce à la rando - santé. Marcher ensemble, tranquillement en discutant permet de retrouver la forme. Tous ceux qui ont voulu faire un essai …sont restés et apprécient ces moments conviviaux.
La marche nordique n'est pas en reste avec de nouveaux adeptes passionnés…



La rando – santé sur le départ



Attente des concurrents

Interclubs « la Santerroise » : Le soleil fut très généreux et 80 marcheurs s'élancèrent sur nos chemins. Le matin : rando-santé : 5kms, marche nordique : 8kms, marche-randonnée : 10kms l'après-midi 8kms pour les volontaires restant...Après l'apéritif, près de 100 repas furent servis, très bonne journée de sport et détente…



Découverte de la Région

Le voyage aux Issambres : c'est dans un car très confortable que 55 marcheurs traversèrent la France par un beau soleil ….De nombreux arrêts, pas trop de fatigue à l'arrivée… Première marche de découverte dès le dimanche matin.



Parfumerie à Grasse

Lundi visite de la parfumerie Molinard à Grasse, un peu de pluie nous avait contraints à modifier le programme. Les questions furent nombreuses et les essais de parfums très agréables…le car sentait bon au retour.



Un bord de mer pas facile

Dès l'après-midi, c'est le bord de mer et les rochers qu'une bonne partie de la troupe voulut découvrir…Beaucoup de rires et des criques splendides…Quelques mollets ont souffert….



Marché de St-Tropez en bateau

Mardi matin St - Tropez et son marché en bateau ….Pour le folklore nous avons été gâtés mais c'est la montée au château qui permettait de découvrir la baie qui fut le clou de la journée.

Les gorges du Verdon : Magnifique partout …La route de la corniche en bus, des points de vue époustouflants…les yeux grands ouverts, nous avons apprécié cette journée inoubliable.


Dans le Verdon…


et dans les gorges

Un petit groupe de courageux s'est aventuré dans la gorge …Parois à pic, montées et descentes se sont succédées. Il a fallu beaucoup d'eau et de vaillance pour en venir à bout…Mais quel bonheur !

On ne pouvait visiter la région sans parcourir la célèbre Croisette de Cannes …8kms sous les palmiers en bord de mer …le palais des festivals n'est pas si grand !!mais le tapis rouge était bien là….


Un festival de « Cannes » sur tapis rouge


Assemblée Générale

Assemblée Générale : 75 participants …Tous les sujets abordés ont été votés à l'unanimité à la satisfaction du président .Les points forts : achat de matériel de guidage, légères modifications des statuts afin d'y incorporer la notion de culturel et les nominations de deux membres supplémentaires au bureau.

Aix la Chapelle les 4 et 5 décembre : Beaucoup de chance avec le temps ….Il n'y avait pas que le marché…les lumières et la foule qui étaient impressionnantes…Aix la Chapelle est aussi une très belle ville avec des bâtiments somptueux …La ville de Charlemagne est un pur joyau.


Aix la Chapelle

Pour 2015, la semaine découverte aura lieu en Alsace .Toutes les places sont réservées …
Mais nous aurons le Luxembourg…Bruxelles…Paris…Toutes les idées sont étudiées pour le plaisir de tous…

S.L.P.CHAULNES

Bilans positifs lors de l'assemblée générale

La S.L.P.Chaulnes a tenu son assemblée générale le samedi 22 novembre2014 en présence de M. Linéatte, Maire de Chaulnes et M. Sellier Président de la Ligue de Picardie de Longue Paume. Le président a présenté les excuses de M. Cheval, Conseiller Général, et Président de la Communauté de Communes de Haute Picardie.



Avec 159 licenciés, 89 licenciés longue paume et 70 licenciés badminton, la slp Chaulnes fait partie des grosses structures sportives locales.

Les résultats sont satisfaisants en longue paume et en badminton . Le bilan financier est équilibré .

La S.L.P.Chaulnes a renouvelé l'agrément au service civique en 2014 afin de pouvoir continuer de bénéficier de cette aide de l'état jusqu'en juin 2016. 2015 sera la continuité des saisons précédentes avec l'aide de deux jeunes effectuant leur service civique au sein de notre association :

- Thomas Lelièvre pour la longue paume , Alexandre Théry pour le badminton aideront à l'encadrement et au développement des deux disciplines jusqu'à la fin de leur engagement.

L'embauche d'un jeune en emploi avenir sur 3 ans a été abordé. Le point principal étant les moyens financiers pour réaliser cette embauche. L'aide des collectivités locales, régionales et nationales doivent boucler en grande partie le financement. Il reste à trouver le candidat à cette opportunité ayant les critères qui permettent ce type de contrat et ayant des connaissances sportives dans les deux activités.

M. Linéatte et M. Sellier ont félicité les membres et les joueurs de la S.L.P.Chaulnes pour les résultats sportifs obtenus au cours de cette saison en longue paume et en badminton, la bonne tenue des comptes, la bonne gestion du club et l'animation que représente la longue paume et le badminton dans la commune et le canton chaulnois.

En longue paume

Le bilan est positif pour la partie sportive avec 13 titres de champion , 8 titres de vice – champion, meilleure participation aux compétitions départementales et fédérales jeunes et seniors confondus.

Chez les jeunes :
Carton plein :
Les minimes ont remporté tous les titres en 6/6 et 2/2.
Les benjamins et les cadets sont champions en 6/6.
Mêmes résultats au tournoi fédéral avec la victoire dans 3 des 4 catégories.

Chez les seniors :
En 6/6 les 2 équipes engagées en 1ère catégorie se font éliminer lors des demies finales du championnat ainsi que l'équipe de 4ème catégorie.
L'équipe de 5ème catégorie composée en partie de jeunes joueurs termine en milieu de tableau.

En 2/2, Medhi Benali et Philippe Magniez sont champions en 1ère catégorie, Thomas Lelièvre et Quentin Margry sont vice - champions en 2ème catégorie , Lucas Denorme et Vincent Busa sont vice - champions en 5ème catégorie.

Les entraînements hivernaux au gymnase

Le vendredi de 16h45 à 17h45 **Longue paume** pour les 11- 14ans
Le vendredi de 17h45 à 18h45 **Longue paume** pour les 10ans et –
Si vous êtes intéressés, présentez vous aux horaires d'entraînements ou téléphonez au 06.42.13.59.29

En badminton

De bons résultats pour la deuxième saison !

Les résultats sont similaires à ceux de la saison dernière et nous continuons de nous imposer au niveau départemental. La participation au niveau régional est liée aux nombres de joueurs qualifiés par le codep80. Continuons de profiter de cette opportunité pour affronter des joueurs de clubs ayant une autre structure badiste. On ne peut qu'en tirer profit.

En inter région en décembre 2014 à Amiens 4 jeunes chaulnois ont été retenus pour ces rencontres qui rassemblent les meilleurs jeunes de la moitié Nord de la France.

La labellisation du club EFB 2 étoiles est le résultat de notre politique tournée vers les jeunes Dans la Somme nous sommes le 4ème club a être labellisé après Albert 3 étoiles, Ailly 2 étoiles et l'AUC 1 étoile.

Le challenge des clubs remporté au niveau régional pour la deuxième fois est aussi le résultat de notre politique jeunes.

Les jeunes retenus en sélection départementale et régionale sont aussi un gage de reconnaissance auprès de ces instances. Mais l'écart de niveau entre les clubs régionaux et nous reste important. Les stages que nous mettons en place lors des vacances sur deux jours doivent apporter une aide à nos jeunes au niveau de la technique et compenser en partie le manque de créneau au gymnase.

Les résultats lors des deux premières journées de championnat peuvent nous faire espérer jouer en régional 2 l'année prochaine. Pour les 3 autres équipes engagées, l'équipe 2 occupe la première place en D1 et les 2 autres équipes se classent en milieu de tableau en D2 et D3.

Les entraînements au gymnase

Le mardi de 18h à 20h **Badminton** pour les compétiteurs de 18h à 20h
Le jeudi de 16h45 à 18h **Badminton** pour les jeunes de 9 - 14ans
Le vendredi de 18h45 à 21h30 **Badminton loisirs** (ouvert aux adultes et aux jeunes de15ans et +)
Si vous êtes intéressés, présentez vous aux horaires d'entraînements ou téléphonez au 06.42.13.59.29

Bravo à vous tous paumistes et badistes pour ces résultats

Association locale CPG /CATM

Chers adhérents, chers amis,



Une année vient de se terminer, une fois de plus bien remplie pour les anciens combattants de Chaulnes. Cette année 2014 a bien débuté, tout d'abord par le congrès cantonal, le 1er mars à Chaulnes. A cette occasion, M. Guy Bouquet s'est vu remettre la médaille du mérite fédéral par le délégué départemental pour sa fidélité à la section locale et son dévouement à porter le drapeau.

En avril, ce fut une journée organisée par la société « plus belle la vie » à la salle St – Didier, expo – vente puis un repas offert par cette société et après une tombola gratuite. A la suite de cela, ce fut notre assemblée générale devant une trentaine de personnes, bilan stable, puis nous sommes passés aux élections du bureau qui a été réélu dans son ensemble, il nous fallait un adjoint au Président et c'est Guy Bouquet qui a été élu par 8 voix contre 6 à Thierry Delacroix.

En juin nous avons organisé un voyage vers Calais sur les traces de Raoul de Gootwarvelde avant d'aller déjeuner à son estaminet à St Inglevert, déjeuner dansant suivi d'un spectacle. Nous en avons tous gardé un bon souvenir.

En septembre comme d'habitude, notre traditionnel repas dansant, menu 2014 : moules – frites. Nous avons pu danser avec Ludo accompagné pour le spectacle d'un imitateur de Bourvil qui nous a bien fait rire. A ce sujet, je tiens à remercier nos bénévoles ainsi que, et surtout, les bénévoles et le Président de l'Office de la Culture et des Loisirs de Chaulnes sans eux, cette soirée n'aurait pas lieu, merci à tous ainsi qu'à Monsieur le Maire et le Conseil Municipal pour la salle.

Cette année se termine donc, sans oublier les cérémonies patriotiques habituelles et je tiens à féliciter M. Yves Quaillet (sympathisant) qui s'est vu remettre par moi – même, le 11 novembre de cette année 2014, la médaille des Porte – Drapeaux, bel exemple, les anciens combattants sont de moins en moins nombreux, alors je vous invite à venir nous rejoindre jeunes ou moins jeunes, nous avons besoin de vous, afin que perdure le devoir de mémoire.



Maintenant il me reste à vous souhaiter à toutes et à tous une bonne année 2015, avec beaucoup de bonheur et une bonne santé en espérant vous voir nombreux à nos cérémonies et à nos repas dansants et autres manifestations. Le programme pour 2015 paraîtra en mars / avril.

Serge LAMPERNESSE
Le Président

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2015
du 15 janvier au 14 février 2015

Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr.

Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser.
Le recensement c'est utile à tous :
Des résultats du recensement découle la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Il permet aussi de connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport etc…. et aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe.

Le recensement c'est simple : pas besoin de vous déplacer.

Vous allez recevoir ou avez déjà reçu la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle qu'il devra vous présenter. Vous aurez le choix entre le questionnaire papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident ou de répondre par internet.

Le recensement c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées.

Vos réponses resteront confidentielles et seront remises à l'INSEE (seul habilité à exploiter les questionnaires) pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Merci de votre participation et de l'accueil que vous réserverez à nos agents recenseurs durant toute la période du recensement de la population 2015.



INFO CONSEIL REGIONAL

Création d'une plateforme de stages pour les jeunes

La Région finalise actuellement la construction d'une plateforme en ligne destinée à mettre en relation les jeunes en recherche de stages avec les entreprises, collectivités et associations volontaires pour les accueillir.

Cette plateforme a vocation à réunir une offre de stages dense, lisible, ouverte et sûre pour permettre aux jeunes de faire des choix plus ambitieux, découvrir de nouvelles voies ou conforter un projet professionnel.

Depuis le 24 novembre 2014, la plateforme est accessible sur le site http://stages.picardie.fr/. Elle permet dans un premier temps aux employeurs de proposer des stages de découverte pour les jeunes de 4ème et 3ème. A partir de septembre 2015, elle sera élargie à l'ensemble du public jeune.

Vous pouvez également proposer vos offres ou obtenir plus de renseignements auprès des services du Conseil Régional par téléphone au 0 800 02 60 80 ou par messagerie à l'adresse suivante : stages@cr-picardie.fr

TELETHON

Grâce à votre aide et votre générosité, le TELETHON organisé dans notre commune, associée à nos amis d'Hallu, a de nouveau connu un grand succès. En effet ce sont **5 864 €** (5 520 € en 2013) qui ont ainsi été récoltés par tous ceux, que je tiens à remercier très sincèrement, qui ont bien voulu donner un peu de leur temps et de leur énergie pour cette grande cause.

Malheureusement, il nous faut poursuivre cette lutte, chaque jour de moins en moins inégale. L'année prochaine, on compte encore sur vous.

Merci encore

OPERATION BRIOCHES

Du 6 au 12 octobre 2014, l'abus de brioches a été fortement recommandé pour la solidarité.
MERCI, cette année encore vous avez été nombreux à soutenir les associations membres de l'Unapei. 700 € ont été récoltés sur notre commune.

INFORMATION

Le prochain repas des aînés aura lieu le :

- ***12 avril 2015, au centre socio – culturel***



Inauguration du monument rénové, dédié aux Croix - Rouge Américaine et Française





Le Mardi 14 Octobre dernier, Thierry Linéatte, Maire de Chaulnes, a eu le plaisir d'accueillir dans la commune M. Eledjam, Président National de la Croix-Rouge française.
En présence de M. Joël Dubreuil, Sous-Préfet de Péronne, de M. Michel Rozat, Président Départemental de la Croix-Rouge, de M. Philippe Cheval, Conseiller Général et Président de la Communauté de Communes, du Conseil Municipal, des porte-drapeaux et représentants des sections d'anciens combattants, des membres de la Croix-Rouge locale et de nombreuses personnes présentes, a eu lieu l'inauguration du monument dédié aux Croix-Rouge américaine et française. Celui-ci est en effet issu de leur coopération lors de la première guerre mondiale, et vient d'être rénové par les employés communaux de la ville.

Tour à tour, les différents intervenants ont dressé l'historique de ce site, rendu compte des différentes activités de la Croix-Rouge et mis en avant son rôle, et notamment celui des femmes, principalement infirmières, lors du conflit 1914-1918 et des années qui l'ont suivi.
M. Eledjam avait auparavant visité les locaux actuels de la Croix-Rouge locale et réaffirmé son soutien envers les bénévoles.
Cette cérémonie s'est suivie d'une réception en Mairie, au cours de laquelle M. Eledjam s'est vu remettre la médaille de la commune en remerciement de son passage à Chaulnes.



Le 5 décembre 2014 en association avec la journée nationale du souvenir

Commémoration de la Guerre d'Algérie

Décembre 2014 c'est le 60ème anniversaire du début d'une guerre de 7 ans

Avec quelques dates, un peu d'histoire ….

01 novembre 1954 : Dans toute l'Algérie, près de 70 attentats contre des postes militaires et de police sont commis par des commandos du FLN (front libération national).

05 novembre 1954 : François MITTERRAND, Ministre de l'intérieur décide l'envoi de renforts de CRS. Le MTLD est dissous (mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques).

12 novembre 1954 : Un arrêté du gouvernement de l'Algérie institue le droit de réquisition, les trains de nuit sont supprimés.

02 décembre 1954 : Le général CHERRIERE estime ses besoins à environ 70 bataillons pour maintenir l'ordre. Ni l'armée d'Algérie, ni son chef ne sont préparés à ce qui les attend.

03 décembre 1954 : En réplique au FLN, MESSALI Hadj crée le MNA (mouvement national algérien).

10 décembre 1954 : L'assemblée Nationale confirme Pierre MENDES - FRANCE, Président du Conseil, dans sa position de fermeté sur l'Algérie.

Le Coin des Enfants

REPÉRER UN MOT DANS UN ÉCRIT PARTICULIER 1

Rechercher dans chaque triangle le mot demandé.



```
                C
              E H
            T O O
          T U H U
        E E O U E
      U T H O T T
    O T E T O U T
  C H O U E T T E
U O C O U E T T E
T T E T T E U O H C
```

Combien de fois est écrit le mot ***CHOUETTE*** *?*

Il est écrit fois.

```
C
C O
I O I
R I L R
B R B I B
I B B R B I
L I C R I R L
O L I B L B I O
C O L I B R I O C
L C O L L I B R I E
```



Combien de fois est écrit le mot ***COLIBRI*** *?*

Il est écrit fois.

Combien de fois est écrit le mot ***PERROQUET*** *?*

Il est écrit fois.

```
P E R R O Q U E T E
  E R O Q U E O E U
    U R R E D R U Q
      Q O R T R Q O
        O Q E O O R
          R U P R R
            R E R E
              E E P
                P T
                  E
```



Combien de fois est écrit le mot ***HIBOU*** *?*

Il est écrit fois.

```
H O B I U H I O U B
  B I H O U I H O U
    H I B I O O I O
      B I H O U U B
        B H O I U I
          H I B O U
            I B O I
              B O U
                O I
                  U
```



Réponses : CHOUETTE 3 fois ; COLIBRI 5 fois ; PERROQUET 2 fois ; HIBOU 3 fois

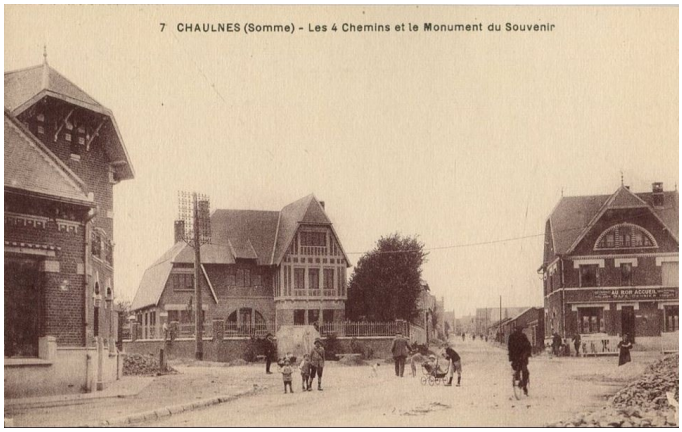
CENTENAIRE 1914 – 1918

Centenaire 1914-1918



Durant ces quatre années de commémoration du centenaire de la première guerre mondiale, nous reviendrons régulièrement sur les événements marquants qui se sont déroulés dans notre secteur, dévasté par ce conflit.
Suite à l'inauguration du monument de la Croix-Rouge, nous avons choisi de vous parler de l'historique de celui-ci, et du rôle primordial des femmes, françaises et américaines, pendant et après cette guerre.

Au carrefour des avenues Aristide-Briand, Roger-Salengro et de la rue Ernest Boitel, une fontaine décorée rend hommage à la collaboration des Croix-Rouge américaine et française pendant la grande guerre. Elle est due à la statuaire Berthe Girardet et a été inaugurée pour la première fois en 1922. Au centre se trouve la stèle sur laquelle est inscrite la dédicace : « en souvenir de la collaboration entre les croix-rouge américaine et l'union des femmes de France-croix-rouge française-à Chaulnes ressuscité 1917-1919 ». Cette stèle est décorée, en bas, d'une couronne de lauriers au milieu de laquelle se trouve le robinet de la fontaine. A gauche, sur la pierre peinte, sont représentées des ruines dues à la guerre. A droite, une statue en bas relief figure une infirmière portant un enfant dans ses bras. L'arbre reverdi évoque la paix revenue et la renaissance de nos campagnes.



A la mi-juin 1917, la première commission de la Croix Rouge américaine (American Red Cross) débarque en France, lui apportant son soutien matériel et financier. Une antenne sera également créée en Italie après décembre 1917 et la déclaration de guerre des États-Unis à l'Autriche.

L'American Red Cross va être divisée en deux départements:

American Red Cross

- celui des affaires militaires, composé de deux sections, l'une regroupant les services réservés aux troupes américaines, l'autre les services affectés aux troupes alliées.

- celui des affaires civiles pour venir en aide aux réfugiés en offrant nourriture, vêtements, logement, soins, ...

À la fin de la guerre, l'ARC compte près de 24 000 infirmières, gère directement 24 hôpitaux en France (près de 15 000 lits) et en aide plus de 2000 avec leurs annexes: dispensaires, cuisines de régime, services d'ambulance, fourniture de pansements et instruments chirurgicaux, services de désinfection, deux fabriques de prothèses, quatre maisons de convalescence, une école de rééducation agricole pour les mutilés, ... Sur le plan financier, elle draine des millions aux États-Unis grâce à des campagnes de sensibilisation (elle fera par exemple don de 10 millions de francs de l'époque à son homologue française à l'occasion du 1er anniversaire de l'entrée en guerre des États-Unis).



Concours 2014
Villes et Villages fleuris de la Somme

3ème catégorie, 1er Prix d'honneur

Chaulnes



Le Président du Conseil général
Christian Manable

somme

Le Président de Somme Tourisme
Pascal Demarthe

Sommetourisme
Agence de développement et de réservation touristiques